

BOURGOGNE  
FRANÇHE  
COMTÉ

ICI 2050



**SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT,  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES**



# QU'EST-CE QUE LE SRADDET ?

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République n°2015-991 du 7 août 2015) renforce le rôle des régions en matière de planification régionale en leur confiant l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Le SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté participe à la construction de notre nouvelle grande région en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

## Un document stratégique

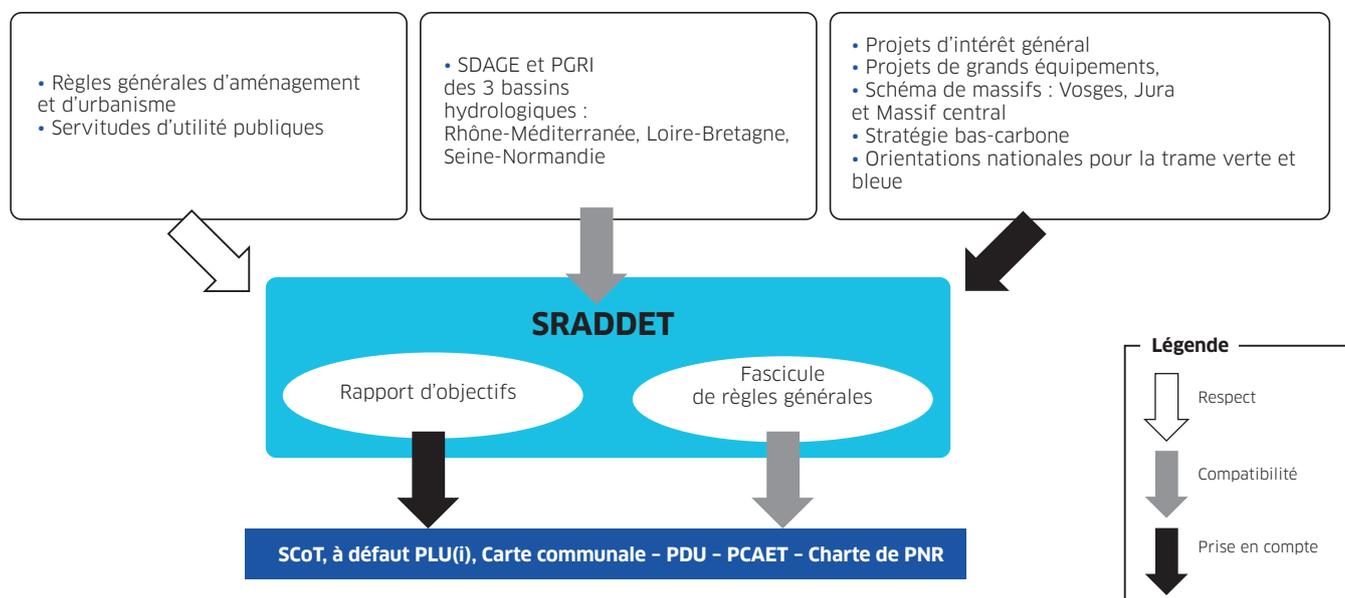
Le SRADDET détermine les grandes orientations et objectifs de la région Bourgogne-Franche-Comté à moyen et long termes dans plusieurs domaines :

- Equilibre et égalité des territoires
- Implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional
- Désenclavement des territoires ruraux
- Habitat
- Gestion économe de l'espace
- Intermodalité et développement des transports
- Maîtrise et valorisation de l'énergie
- Lutte contre le changement climatique
- Pollution de l'air
- Protection et restauration de la biodiversité
- Prévention et gestion des déchets
- Numérique

Le SRADDET intègre les schémas existants\* : SRIT, PRPGD, SRCAE, SRCE, SRADDT.

Pour assurer la cohérence de l'action régionale, le SRADDET sera élaboré en articulation avec les autres stratégies et schémas tels que le SRDEII, le SRDT, le CPRDFOP...

## Un nouveau schéma prescriptif



## \* Glossaire

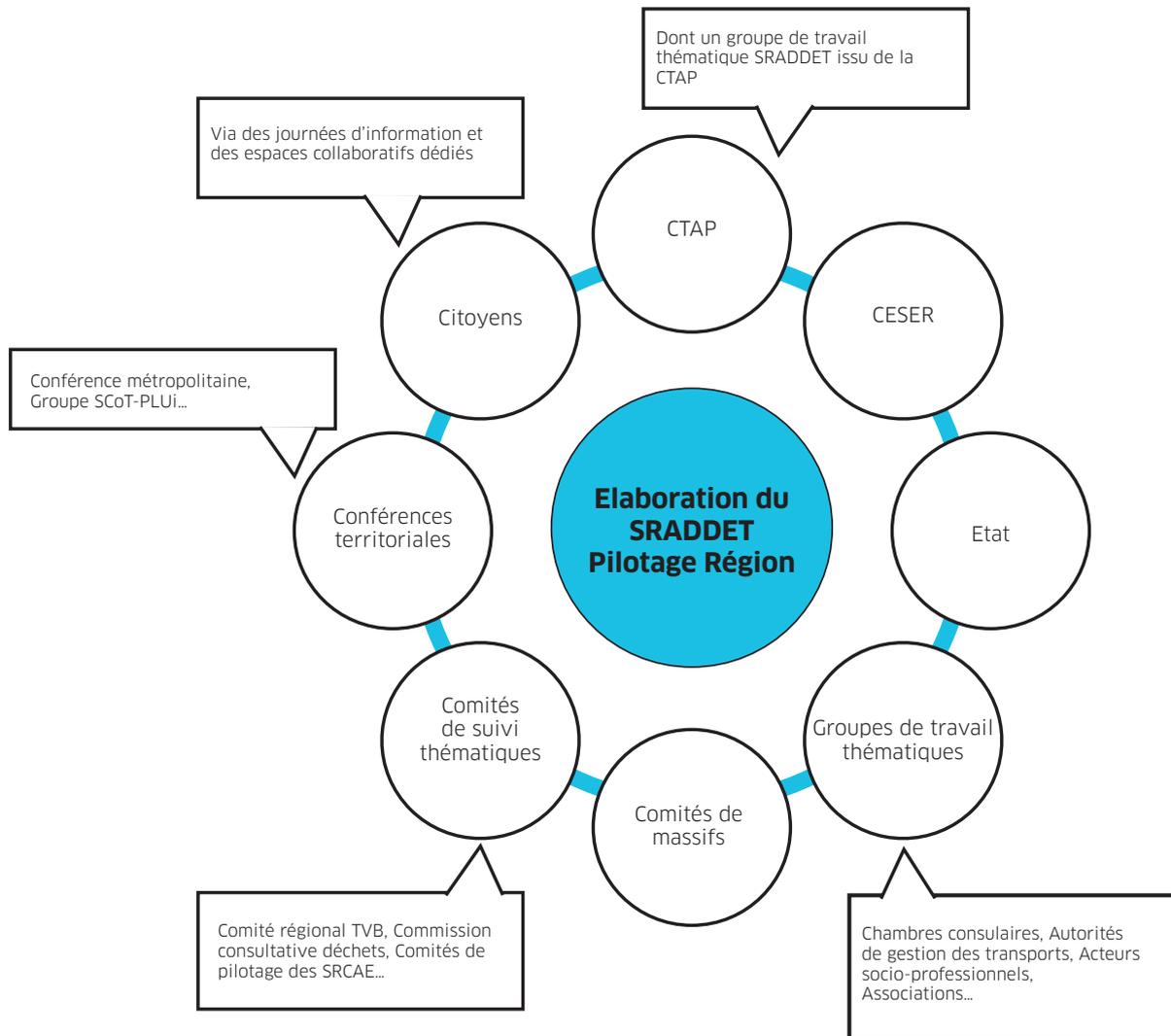
- **CESER** : conseil économique, social et environnemental régional
- **CPRDFOP** : contrat de plan régional de développement des formations et d'orientation professionnelle
- **CTAP** : conférence territoriale de l'action publique
- **PCAET** : plan climat air énergie territorial
- **PDU** : plan de déplacements urbains
- **PGRI** : plan de gestion des risques d'inondation
- **PLUi** : plan local d'urbanisme intercommunal

- **PNR** : parc naturel régional
- **PPA** : personne publique associée
- **PRPGD** : plan régional de prévention et de gestion des déchets
- **SCORAN** : stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique
- **SCoT** : schéma de cohérence territoriale
- **SDAGE** : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- **SRADDT** : schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire

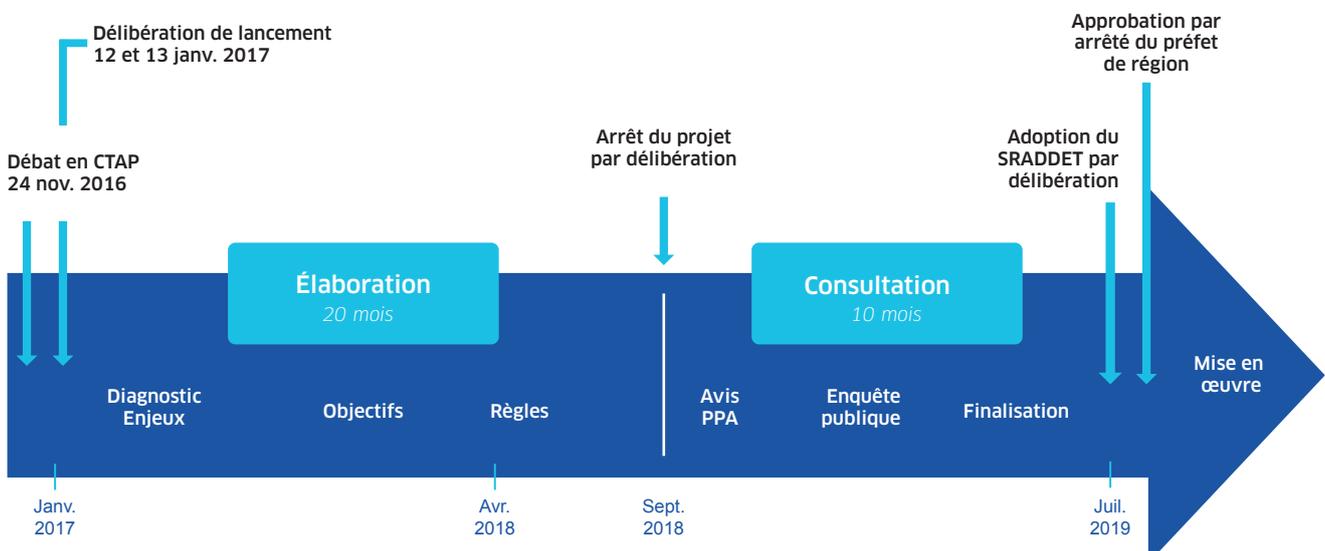
- **SRCAE** : schéma régional climat air énergie
- **SRCE** : schéma régional de cohérence écologique
- **SRDEII** : schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
- **SRDT** : schéma régional de développement touristique
- **SRIT** : schéma régional des infrastructures et des transports
- **TVB** : trame verte et bleue

# Un document de planification co-construit

La région initie une très large concertation autour de l'élaboration du schéma pour un projet régional partagé, approprié et opérationnel. Les modalités d'association des différents acteurs s'adapteront au format et au sujet.



# Un calendrier exigeant

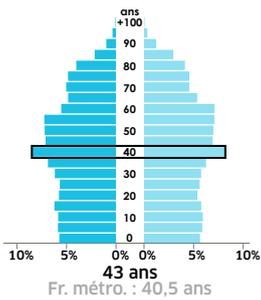


# La région aujourd'hui : carte d'identité

## Population \*\*

2 820 623 hab.  
+ 0,07%/an  
Fr. métro. :  
+ 0,50%/an

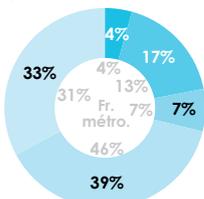
## Pyramide des âges \*



## PIB/Hab. \*

25 491 € BFC  
32 559 € Fr. métro.

## Secteurs d'activité \*



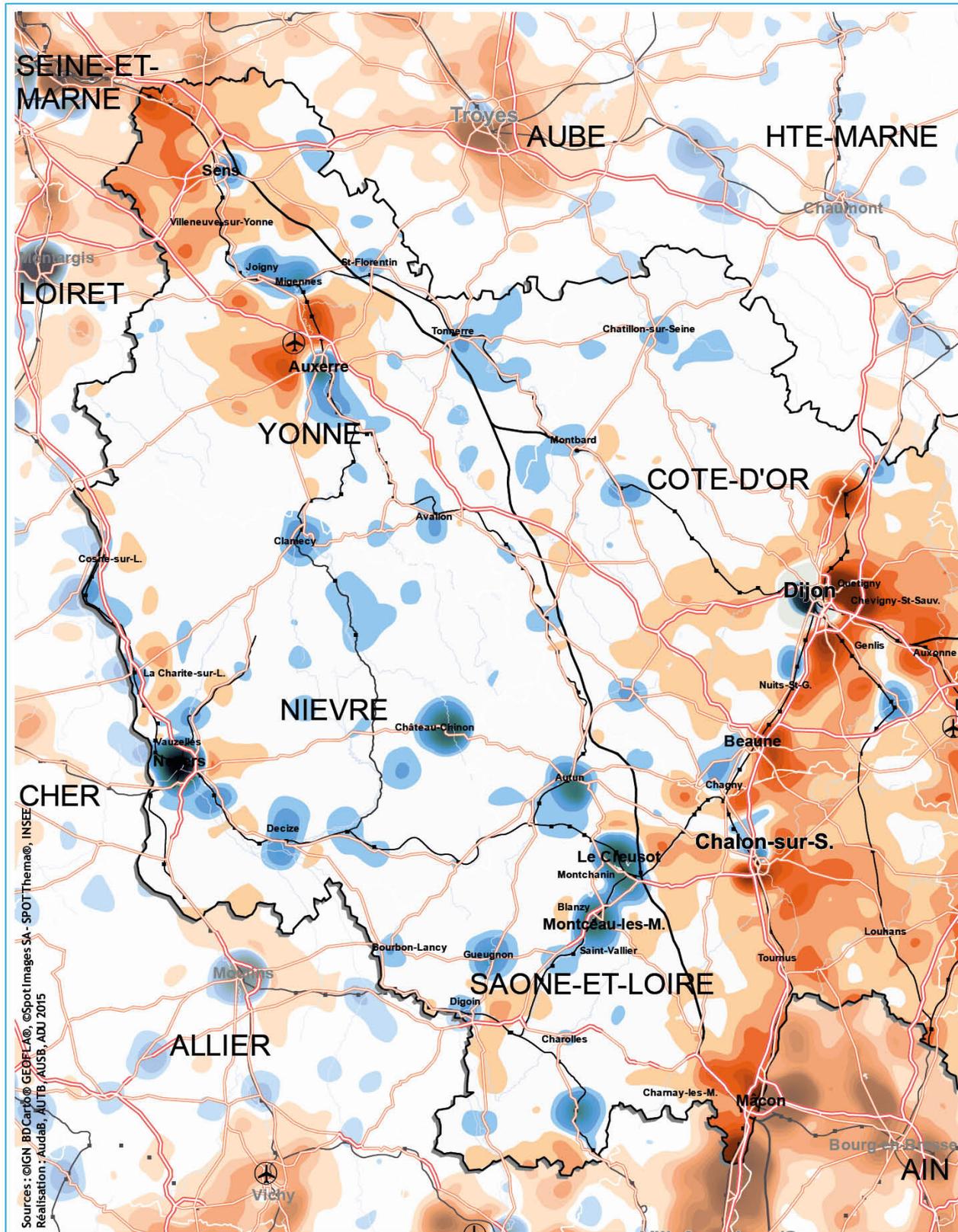
- Agriculture
- Industrie
- Construction
- Commerce, transports, services
- Administration publique, éducation, santé, action sociale

## Superficie \*\*\*

47 784 km<sup>2</sup>

## Emplois | Actifs \*

1 095 600 emplois  
1 287 200 actifs



### Culture et patrimoine \*

8 sites UNESCO

2 703 MH

501 sites naturels remarquables

### Densité démographique \*\*



59 hab./km<sup>2</sup>

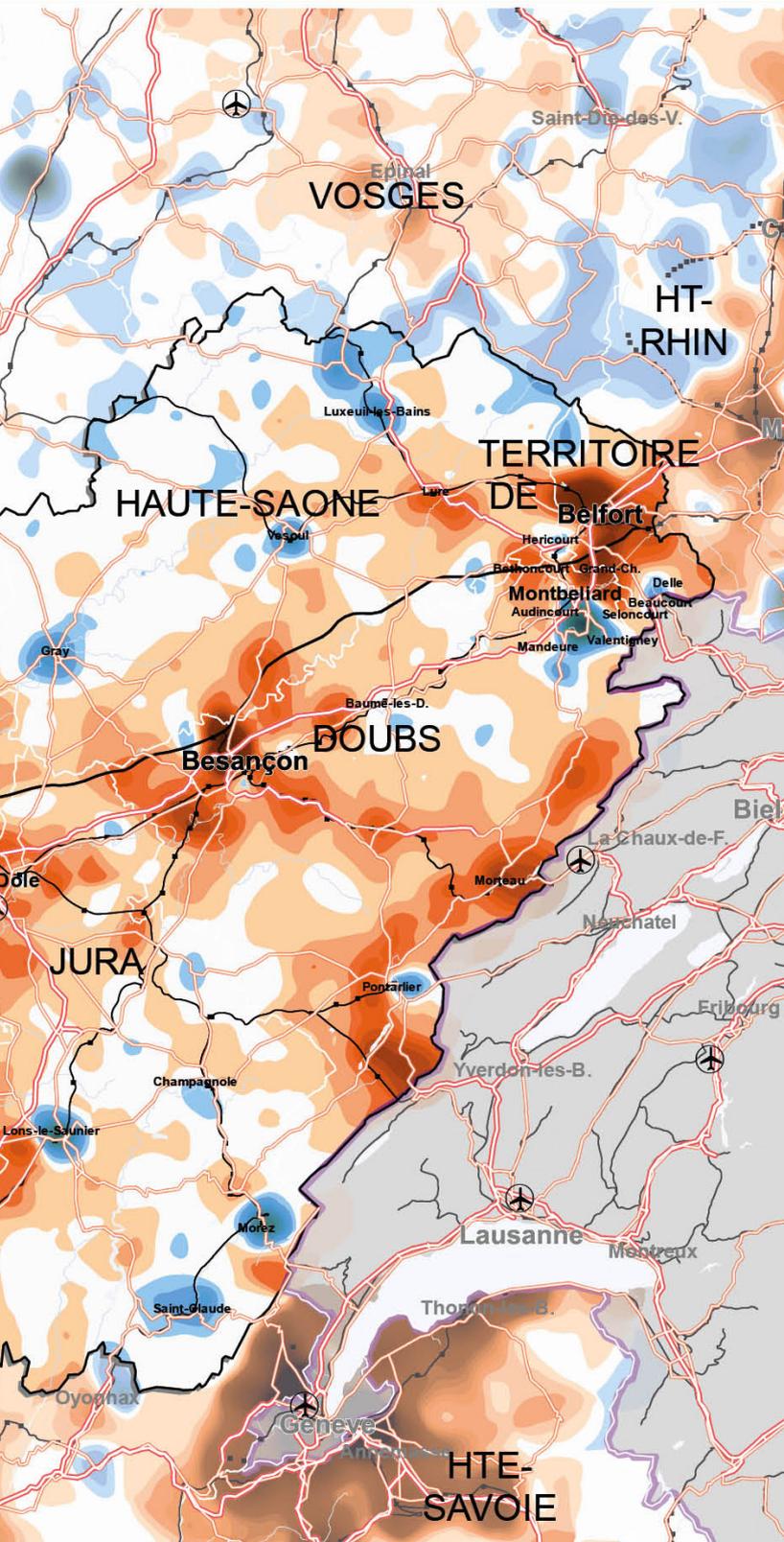
Fr. métr. : 118 hab./km<sup>2</sup>

### Territoires \*\*\*

8 départements

115 EPCI

3 740 communes



## Bourgogne Franche-Comté

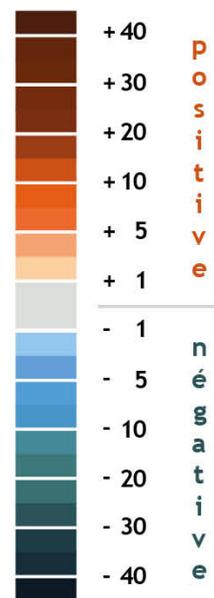
### Densité 2008 - 2013

#### Mailles et réseaux

- Limite nationale
- Limite régionale
- Limite départementale
- Réseau routier principal
- Voie ferrée
- Ligne Grande Vitesse
- Gare

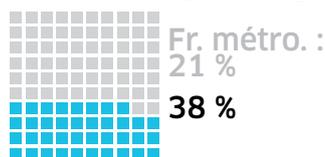
#### Variation de la densité communale 2008 - 2013

Hab. / km<sup>2</sup>



0 50 km

### Part des espaces naturels protégés \*



\* : 2013  
 \*\* : 2014 - évolution 2009-2014  
 \*\*\* : 2017

Sources : INSEE, DGCL, DREAL de Bourgogne-Franche-Comté, AudaB, ADU, AUTB, AUSB

# LES DÉFIS À RELEVER

## Complémentarité des territoires

La région se caractérise par un système multipolarisé qui reste en marge des phénomènes de métropolisation. Le territoire s'organise autour d'un axe Rhin-Rhône et s'appuie sur un maillage de villes moyennes et petites et des espaces ruraux pluriels et distinctifs.



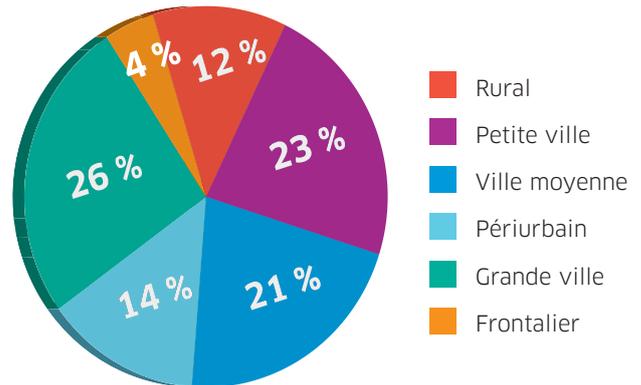
Taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale  
+  
Echelle de niveaux de vie plus resserrée  
▽  
Situation sociale moins inégalitaire



**1,5 millions de logements**

La région compte le taux de vacance le plus élevé de France (9%)

Répartition de la population par type de bassin de vie



Comment renforcer un maillage de nos territoires basé sur des complémentarités assumées et renforcées entre agglomérations, villes, bourgs-centres et ruralités ?

## Accessibilité des territoires

La région est traversée et desservie par de grandes infrastructures de transport même si des liaisons desservant l'ensemble du territoire restent à achever. Par ailleurs, le déploiement des infrastructures numériques pour garantir l'accès au très haut débit pour tous est engagé et participera également au développement de nos territoires.



**80% des trajets domicile-travail se font en voiture.**

10% de plus que la moyenne nationale



**Une région leader dans la mise en œuvre de technologies** dites alternatives pour développer le numérique sur les territoires ruraux



> 14 gares desservies par le TGV  
> 451 km de Ligne à Grande Vitesse  
> 868 km d'autoroutes  
> 1 951 km de ligne TER



**162M € de financements programmés sur le très haut débit**

Comment les infrastructures de transport, du numérique et l'intermodalité peuvent constituer un facteur d'attractivité de nos territoires et répondre aux enjeux de transition énergétique ?

# Transition écologique et énergétique

Une région peu artificialisée avec des espaces naturels remarquables mais à protéger et à valoriser. Un fort potentiel pour le développement des énergies renouvelables notamment avec la filière bois-énergie.

## L'agriculture et la forêt couvrent 90% du territoire régional



### 54% d'agriculture

Le secteur de la production agro-sylvicole pèse 4% de la valeur ajoutée produite et 4,3% de l'emploi régional



### Un patrimoine naturel exceptionnel :

- > 3 parcs naturels régionaux
- > 11 réserves naturelles nationales
- > 16 réserves naturelles régionales
- > 14 réserves biologiques
- > 208 sites classés
- > 1 projet de parc national
- > 1 projet de parc naturel régional



### 36% de forêt

Région classée au 3<sup>e</sup> rang national par le taux de boisement  
Avec 335 millions de m<sup>3</sup> de bois sur pied, la forêt régionale est un réel atout de développement économique



**En 2014, 45% des déchets ménagers et assimilés valorisés par recyclage (28%) ou compostage (17%)**  
13 territoires lauréats de l'appel à projets national *Zéro Déchet Zéro Gaspillage*

Comment accélérer l'émergence d'une nouvelle économie, de nouveaux modes de production, de consommation, d'habiter, de mobilités alternatives tout en préservant les biens communs ?

# Ouverture et coopérations

Située entre l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes et avec sa frontière commune avec la Suisse, la région bénéficie d'un positionnement privilégié au cœur de l'Europe offrant des potentialités encore à renforcer.



**230 km de frontière avec la Suisse**

### 30 000 travailleurs frontaliers en 2012

(doublé par rapport à 2002)

Un espace dont l'identité se construit via diverses coopérations (CTJ, projets Interreg France-Suisse, Agglomération Urbaine du Doubs ...)

**7 aires urbaines** situées au cœur de l'axe Rhin-Rhône

Des territoires en périphérie de région proches de grandes métropoles (Paris, Lyon, Bâle-Mulhouse, Genève/Lausanne) qui appartiennent à des systèmes de coopération plus vastes

Comment prendre en compte l'influence des territoires adjacents et tirer parti des coopérations possibles avec les espaces voisins et frontaliers ?

## Ateliers

Afin de co-construire le SRADDET, la région organisera plusieurs ateliers en 2017. Ces derniers établiront les grandes orientations du schéma. Retrouvez les informations sur ces ateliers et l'actualité du SRADDET sur [www.bourgognefranchecomte.fr/SRADDET](http://www.bourgognefranchecomte.fr/SRADDET)

## Plateforme participative

La région a mis en ligne sa plateforme participative numérique. Elle vise à donner la parole aux citoyens de Bourgogne-Franche-Comté et à recueillir leur avis pour construire ensemble la nouvelle région.

Le SRADDET est l'un des projets qui sera soumis à **consultation, enquête, échange...** à des temps clés de son élaboration.

Cette plateforme permettra également aux partenaires d'accéder à un **espace de travail privatif** (consultation de documents de travail partagés, co-rédaction...).

Pour échanger sur le SRADDET, connectez-vous sur :

**JEPARTICIPE.**  
BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR